

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 5

Artikel: La maison des Martin à Rossinière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220089>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MAISON DES MARTIN A ROSSINIERE

LA belle maison que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs existe encore, et beaucoup la reconnaîtront, bien que son aspect ait été un peu modernisé.

C'est la maison des Martin, à Rossinière, la *maison de la place*, aujourd'hui propriété de M. P. Pilet, municipal.

Elle fut bâtie dans la seconde moitié du 17^{me} siècle, qui paraît avoir été une époque d'activité et de prospérité, en même temps que de bon goût.

L'inscription que nous déchiffrons sur cette façade nous renseigne sur celui qui l'a bâtie.

« Adam Martin, curial de la Rossinière, a fait bâti ce logis en l'année 1664. »

Adam Martin, curial ! Ce n'est pas un inconnu pour nous. Il était né en 1626, et, en 1650, âgé de 24 ans, il fut le héros d'une touchante histoire d'amour. Il rechercha une fille de Château-d'Oex : Suzanne Turrian de l'Etambeau ; mais il se heurta contre le mauvais vouloir des parents de la jeune fille. Pendant longtemps, le père Turrian s'entêta à ne pas vouloir entendre parler de ce prétendant. Qu'avait-il contre lui ? On ne le sait. Le jeune notaire de Rossinière était de bonne famille, suffisamment pourvu de biens ; il n'y avait rien à redire à sa conduite. Dans la maison de l'Etambeau, il avait du reste trouvé deux appuis précieux : Jean Favrod et Antoine Blanchod, deux jeunes hommes, notaires tous les deux, qui avaient été élevés avec Suzanne Turrian et la considéraient comme leur sœur.

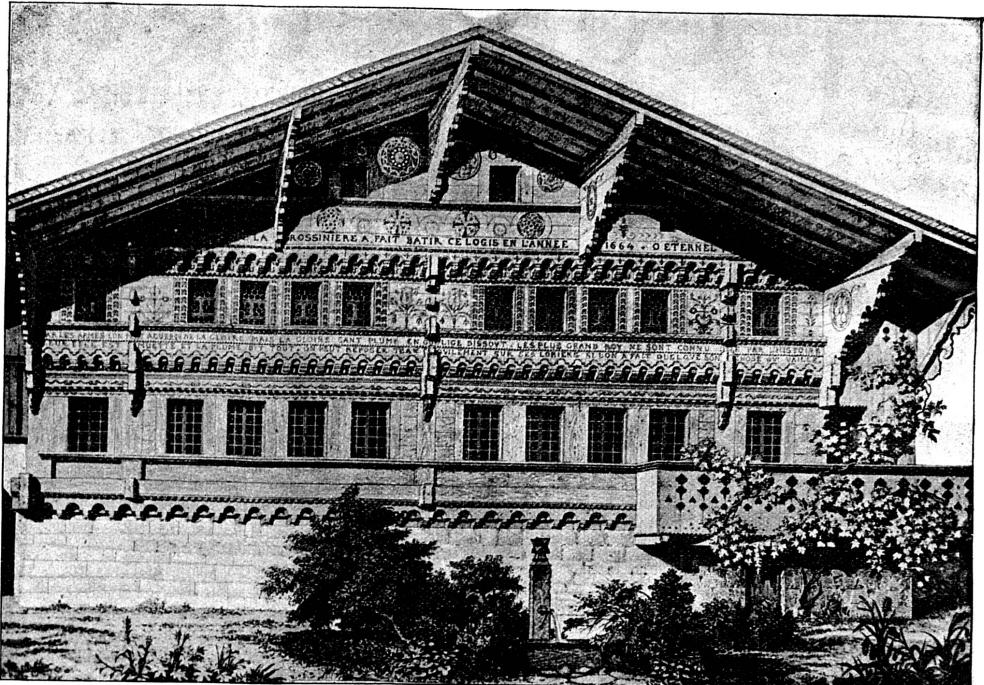
Avec leur aide, le notaire Martin procéda à un véritable enlèvement. La jeune fille fut emmenée par des voies obliques et le père Turrian déposa une plainte devant le Consistoire. Celui-ci dut consacrer plusieurs séances à régler cette question. L'une d'elles fut solennelle. La jeune fille y cria merci à son père, avouant avoir fait des promesses à Adam Martin. Celui-ci, de son côté, adjura le père Turrian de lui donner sa fille, l'assurant qu'il n'aurait de lui que toutes sortes de contentements. Le Consistoire pensait que le mariage arrangerait tout. Mais le père s'obstina longtemps. Il voulait une satisfaction pour le tort qui lui avait été fait. Il demandait qu'on envoyât la procédure à Berne... Enfin, il se laissa calmer ; le mariage eut lieu et le notaire qui devint en 1656 le curial Adam Martin emmena à Rossinière la jeune femme qu'il avait conquise.

Peut-être à ce moment-là déjà songea-t-il à lui bâti une maison digne d'elle. Dans ce temps-là, construire n'était pas une petite affaire. Il fallait choisir l'emplacement et faire les plans. Chacun, avec l'aide des maîtres chapuis, était son propre architecte. Le curial Martin étudia sans doute longtemps le site, où il voulait poser sa maison : un endroit bien ensoleillé, à portée de ses propriétés. Il en ruminia la distribution pour en faire une maison belle et commode suivant les idées du temps.

Il fallut ensuite couper les sapins dans la forêt et extraire les pierres, puis faire les approches et laisser longtemps le bois en *loge*, jusqu'à ce qu'il fût bien sec.

Le curial Martin voulait une belle maison, confortable et à l'aspect cossu. Il y a réussi. Elle est remarquable par ses proportions harmonieuses, son style, qui est bien celui du Pays-d'Enhaut, et par sa décoration à la fois riche et sobre. Les intervalles entre les étages sont ornés de sculptures qui étaient probablement colorierées. En haut, sous le toit, se trouvent des motifs en couleurs. Adam Martin aurait pu y mettre les armoiries dont sa famille faisait déjà usage à cette époque ; il aurait pu y mettre aussi, comme on le fit souvent au siècle suivant, l'ours de Berne. Il ne fit ni l'un ni l'autre, et c'est une preuve de goût.

En revanche, outre l'inscription qui court au-dessus des fenêtres du second étage, et qui se termine par l'appel à la protection céleste, il en fit graver une autre au-dessus des ornements sculptés du premier étage. Si vous aimez à déchiffrer nos vieilles maisons, celle-ci vous intéressera :



*Par les armes l'on peut acquérir de la gloire,
Mais la gloire sans plume en oubli se dissout.
Les plus grands rois ne sont connus que par
l'histoire.
Leur épée est muette et la plume dit tout.*

Sur la maison d'un notaire, cet éloge de la *plume* ne manque pas de piquant. On peut lire la même inscription sur une vieille maison qui se trouve à Montbovon, derrière l'Hôtel de Jaman, mais cette maison date de 1726 : elle est donc postérieure de plus d'un demi-siècle à celle du curial Martin.

Une dernière inscription exprime bien notre tranquille philosophie :

« On peut reposer tranquillement sur ses louriers, si l'on a fait quelque bonne chose qui vaille. »

Le curial Martin avait fait quelque chose qui vaille. Il avait bâti une belle maison, et, dans cette maison de la Place, il éleva une nombreuse famille : 11 enfants qu'il eut de sa femme Suzanne Turrian. Cette descendance a grandement honoré la petite commune de Rossinière. Elle a fourni des hommes de valeur, à qui il n'a manqué qu'un théâtre plus grand pour manifester leurs talents. C'est dans cette descendance, et probablement dans cette maison qu'est né le pasteur Martin, le héros de la Dime. Elle a fourni le receveur Béat Martin que les vœux se rappellent avoir vu venir faire ses encassemens à Château-d'Oex, les jours de marché, et d'autres encore. (Le Progrès).

SIMPLICITÉ

La Simplicité ?... Vous n'avez jamais songé à elle ? Vous ignoriez même son existence ?

Il est vrai que cette vertu a disparu presque complètement de notre terre.

Au temps de la Simplicité, l'homme des cavernes, au sortir de son antre, empruntait brutalement la pelisse du premier ours rencontré, s'estimant fort heureux de renouveler sa garde-robe à si bon compte. De nos jours, le civilisé doit se harnacher et revêtir des affûtaux d'un effet, paraît-il irrésistible.

Sous le règne de la Simplicité, Eve se mirait dans une source et se paraît d'une toilette de feuillage, et encore... A présent, vous savez ce qu'il faut pour embellir une femme.

La Simplicité a disparu du langage. Jadis, on disait : « Ame de mon âme, m'aimes-tu ? » et Elle soupirait : « Mais oui, il me semble ! » Aujourd'hui... Pauvre amour ! On ne marivaude

plus, on bavarde. On ne s'adore plus à en mourir, on flirte !

Simplicité des mœurs, du costume et des coutumes, où es-tu ? Viens calmer les coeurs attristés ! Viens régner parmi les humains qui, s'ils consentaient à être de bonne foi, reconnaîtraient qu'ils ont assez fait de grimaces comme cela.

Simplicité ! Commande au cœur de ma belle de m'aimer simplement, moi qui suis simple et bon comme le pain qui sort du four.

Simplicité ! Que de belles heures nous promet ton retour... St-Urbain.

1798-1845

DANS notre article du 23 janvier, nous avons commis un *lapsus calami* regrettable. C'est en 1845 — et non en 1848, année de la première constitution fédérale — qu'a eu lieu la révolution vaudoise à laquelle nous faisions, en passant, allusion. Déjà, en 1830, il y en avait eu une. Chose curieuse : alors que la révolution de 1798 se fit le plus calmement du monde, les Vaudois passant de la sujétion à la liberté sans avoir à faire autre chose que de se donner une accolade patriotique, le peuple, en 1830, envahit la salle du Grand Conseil, exerçant une pression sur celui-ci pour lui arracher le vote d'une révision de la constitution. D'où régime nouveau jusqu'en 1845, époque à laquelle triompha Druey. Le 14 février, le Conseil d'Etat remettait sa démission entre les mains des révolutionnaires qui, massés sur la Riponne, s'étaient rués en marche pour le Château par le Chemin-Neuf, armés de fusils ou de bâtons, même de haches... Mais le sang ne coula pas. Le Grand Conseil s'en alla, dissout par l'assemblée des manifestants. Le 10 août suivant, le peuple acceptait une nouvelle constitution. Le 16 novembre 1848, Druey était élu conseiller fédéral.

L. M.

Même tabac. — Depuis quelques années, des empêcheurs de vivre ont décidé qu'ils nous empêcheraient de goûter le moindre plaisir sous le prétexte fallacieux de l'hygiène. Ils ont inventé le vin sans alcool, qui ressemble à un fade sirop, la bière sans alcool, qui rappelle le... chose d'âne, le café sans caféine, qui se confond avec la tisane d'orge, et finalement le tabac sans nicotine.

Avec les tabacs dénicotinisés, disaient-ils, point de danger ; vous pouvez fumer tant que vous voudrez sans être intoxiqués. Et les fumeurs enragés, mais timides, de se en fourrer « jusque-là » : ils se croyaient, les pauvres, en règle avec S. M. l'Hygiène.

Eh bien, ils doivent déchanter. Un physiologiste a expérimenté le tabac sans nicotine sur d'infortunés